

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été préparé en vue d'une sage économie.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai la confiance que vous donnerez tout le soin et l'attention nécessaires à la considération des questions que j'ai mentionnées et de toutes autres autres matières concernant les intérêts publics qui pourront vous être soumises.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son sceing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

Lansdowne.

Le gouverneur-général transmet au Sénat une convention faite et passée à Victoria, C.B., le 20^e jour d'août 1883, concernant certains points non encore réglés entre le gouvernement de la Puissance du Canada et celui de la Colombie-Britannique, aussi, le contrat pour la construction d'un chemin de fer sur l'île de Vancouver, avec les documents qui l'accompagnent et recommande le tout à la bienveillante considération de votre honorable Chambre.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 17 janvier, 1884.

RAPPORT du ministre de la justice sur l'arrangement fait pour le règlement des différends entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique.

CHEMIN DE FER DE L'ILE VANCOUVER, BASSIN DE RADOUX D'ESQUIMALT, TERRES DU CHEMIN DE FER, DISTRICTS JUDICIAIRES.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil le 27 septembre 1883.

Le Comité du Conseil Privé a pris en considération le Rapport ci-joint en date du 25 septembre 1883, présenté par sir *Alexandra Campbell*, qui avait été autorisé